

Déclaration Liminaire du CSA AP

15 Juillet 2025

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 15 Juillet 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du CSAP,

Aujourd'hui va se tenir la première instance de cette direction dans un contexte explosif. Tous les mois, un nouveau record est battu en termes de surpopulation pénale. Depuis début janvier 2025, ce ne sont pas moins de 5000 détenus supplémentaires qui ont été écroués dans un parc pénitentiaire complètement saturé, dépassé par cette surenchère des chiffres.

1000 DETENUS SUPPLEMENTAIRES PAR MOIS, DU JAMAIS VU !

L'institution pénitentiaire est à bout de souffle tout comme ses personnels. **L'UFAP UNSa Justice** le réaffirme il faut utiliser l'arsenal des mesures alternatives à l'incarcération mais pour cela il faut mettre les moyens. Pour cela, la création de poste supplémentaire d'Agents de Surveillance Electronique et de Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation sont nécessaires et devront être budgétés dans le PLF 2026, sinon encore une fois rien ne changera !

Aujourd'hui, l'ordre du jour de ce CSA AP est chargé et les organisations syndicales devront donner leurs avis sur différents projets d'arrêtés et circulaires :

- Arrêté de formation initiale des Surveillants Pénitentiaires
- Arrêté de recrutement des Surveillants Adjoints contractuels
- Circulaire relative aux Surveillants Adjoints contractuels de l'Administration Pénitentiaire
- Référentiels de placements à l'extérieur
- Guide ARSE

Monsieur le président, bien que favorable à l'intégration des modules ESP dans la formation initiale, **L'UFAP UNSa Justice** dénonce cette mise en application « aux forceps » au 15 Septembre 2025. Tout simplement parce que l'ENAP n'a pas les capacités en terme RH et bâtiminaire pour en assurer l'intégralité ! Votre entêtement aura des conséquences indéniables et nous les connaissons. La formation continue mise en œuvre à la suite du drame d'Incarville pour les agents des équipes de sécurité pénitentiaire, va en être impactée tout comme la montée en puissance des ESR. Comme notre organisation le revendique et le relaye au Garde des sceaux régulièrement, il est urgent de prendre une orientation importante, celle d'inscrire au PLF l'installation d'une antenne de l'ENAP afin d'avoir les moyens pour répondre à une capacité formative à la hauteur des enjeux de demain.

Nous examinerons également l'arrêté de recrutement des surveillants adjoints contractuels et la circulaire d'application. A la lecture des documents transmis, **L'UFAP UNSa Justice** dénonce la formation low-cost de 10 semaines pour ces futures recrues qui seront affectées dans les établissements les plus difficiles et surpeuplés. Certains s'en réjouissent et demandent à l'instar d'un des syndicats de directeur le déploiement rapide de ces agents sous-payés et à la formation bradée. Mais sans doute tout cela est historique !

Le Guide de l'Assignation à Résidence sous Surveillance Electronique (ARSE), sera également débattu et s'inscrit dans la continuité du guide DDSE. **L'UFAP UNSa Justice** le redit ce guide à le mérite d'avoir été

construit mais il arrive dans un contexte de surcharge de travail, ou le manque de ressource RH embolise le système.

Enfin, nous ne pouvions terminer cette déclaration, sans évoquer le tribut payé par les personnels pénitentiaires face à l'inaction des politiques durant ces trente dernières années. Ce Week end, celles et ceux qui maintiennent le bateau à flot ont été encore pris à partie.

D'abord à la Maison d'Arrêt de Lyon Corbas qui a fait l'objet dans la nuit de Vendredi à Samedi d'un jet d'un cocktail molotov sur la porte d'entrée accompagné d'un message : « **C'est la fin, 1^{er} avertissement. La prochaine fois ça va chez vous. A l'attention des surveillants de Corbas !!!** ». Cette tentative d'intimidation ressemble fort à ce que nous avons connu avec le crépuscule DDPF. Coïncidence ou pas, **un détenu écroué en lien avec cette pseudo mouvance initialement placé au QI de Nancy, puis transféré à la suite de menaces avérées sur les personnels est actuellement présent sur l'établissement Lyonnais. Il est fort dommage de n'avoir pas entendu de communiqué de soutien de notre hiérarchie car les personnels ont été encore une fois visés. Il est vrai que la priorité était ailleurs...**

Pour finir, nous revenons sur la terrible agression dont a été victime notre collègue au CP LANMEZAN. Cette agression aurait pu être certainement évitée si l'Administration avait respecté ses engagements à la suite de la fermeture des portes sur cet établissement, à savoir binômer les agents aux étages... **L'UFAP UNSa Justice** apporte son soutien à l'ensemble des agents du Centre Pénitentiaire et souhaite un prompt rétablissement à notre collègue victime des errements de l'administration.

Les Membres UFAP UNSa Justice du CSA AP